

LA BILLETTERIE

- › En ligne, [ici](#)
 - › À l'Auditorium
- 02 51 70 78 00 | billetterie@lasoufflerie.org
Du mardi au vendredi : 13h30 – 18h30

Bulletin d'adhésion à télécharger, [ici](#)

MESURES SANITAIRES

L'équipe de la Soufflerie met tout en œuvre pour vous accueillir en toute sécurité à la billetterie et lors des représentations. Le pass sanitaire devra être présenté à l'entrée du lieu de spectacle pour assister à la représentation ou participer à un atelier, rencontre, conférence, conformément à la loi. Le port du masque reste obligatoire aussi bien dans les espaces de circulation que dans les salles de spectacle ; du gel hydro-alcoolique est mis à votre disposition. Notre équipe est à votre écoute pour tout renseignement et pour vous aider à préparer au mieux votre venue.

La non présentation d'un pass sanitaire valide ou le non-respect de toute mesure sanitaire exigée par la loi en vigueur au moment de votre venue ne donne pas droit au remboursement de votre billet. À compter du 30 septembre 2021, la présentation du pass sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans.

Pass sanitaire (format papier ou numérique) valide :

- › Certification de vaccination (schéma vaccinal complet)
- › Test PCR ou antigénique de moins de 72h
- › Certificat de rétablissement (test PCR positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

à retrouver [ici](#)

LA SOUFFLERIE : TROIS SALLES DE SPECTACLES À REZÉ

L'Auditorium
2 avenue de Bretagne

La Barakason
1 allée du Dauphiné

Le Théâtre
6 rue Guy le Lan

NOUS CONTACTER

02 51 70 78 01 | info@lasoufflerie.org
Lundi : 10h – 12h30 et 14h – 17h
Mardi : 13h30 – 18h30
Du mercredi au vendredi : 10h – 12h30 et 13h30 – 18h30
Pour nous écrire : prenom.nom@lasoufflerie.org

La Soufflerie est un établissement public de coopération culturelle (EPCC), porté par la Ville de Rezé en coopération avec le Département de Loire-Atlantique et la Région des Pays de la Loire. Elle reçoit le soutien de l'État – Direction régionale des affaires culturelles, dans le cadre du programme des scènes conventionnées.